

VOS TARIFS



PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers

en vigueur au 1^{er} juillet 2021
Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

**Pour plus d'informations, rendez-vous en agence
ou sur credit-agricole.fr/ca-pca**

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet)



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS⁽¹⁾

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à un service de banque à distance sur Internet (Crédit Agricole En Ligne - Internet virement externe, téléphone fixe, SMS, etc.) : **GRATUIT⁽²⁾**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (alerte SMS à la demande) **0,28 €/alerte**

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) **44,40 €/an**

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) **44,40 €/an**

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) **19,80 €/an**

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un établissement avec une carte de paiement internationale)⁽³⁾ **1,00 €**
à partir du 5^{ème} retrait/mois

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)⁽³⁾
En agence **3,80 €/virement**
Par Internet **GRATUIT**

Paiement d'un prélèvement SEPA :
■ Prélèvement (frais par paiement de prélèvement SEPA) **GRATUIT**
■ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) .. **GRATUIT**

Commission d'intervention **8,00 €/opération**
plafond de 80,00 €/mois

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (SecuriCOMPTE Plus) **2,00 €/mois**
soit **24,00 €/an**

Tenue de compte **12,00 €/an**

(1) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants. Les conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet credit-agricole.fr/ca-pca (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

(2) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

(3) La carte des pays de la zone euro, de l'Union Européenne, de la zone SEPA (Single Euro Payments Area) et de l'E.E.E. (Espace Economique Européen) figure p.15.

Pour les jeunes, rendez-vous au paragraphe "Offres pour les Jeunes"



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

► Ouverture, transformation, clôture

Ouverture et clôture de compte **GRATUIT**
Services d'aide à la mobilité bancaire **GRATUIT**
Service bancaire de base* **GRATUIT**

* Service bancaire de base : Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

► Relevés de compte

Relevé mensuel **GRATUIT**
E-Relevé **GRATUIT**
Relevé autres périodicités (1 gratuit/mois) le relevé **1,15 €**
(Gratuit par Internet)

Relevé global des avoirs (épargne/crédit) le relevé **6,90 €**
(Périodicité au choix : trimestrielle, semestrielle ou annuelle)

► Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif (selon conditions) **1€/mois soit 12,00 €/an**
Les frais de tenue de compte actif pour les non-résidents fiscaux seront majorés de 48 €/an

Délivrance de BIC/IBAN, en agence et sur Internet **GRATUIT**
Frais d'enregistrement d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) **16,00 €**
Frais de gestion d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) /an **16,00 €**
Frais de gestion de compte en inactivité* /an **30,00 €**

* Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

► Dates de valeur applicables

OPÉRATIONS AU DÉBIT
Retraits d'espèces (guichet, GAB, par chèque) **J**
Paiement par chèque, par carte débit immédiat **J**
Paiement par carte débit différé **dernier jour ouvré du mois**
OPÉRATIONS AU CRÉDIT
Versement d'espèces (guichet, GAB), virement interne **J**
Remise de chèque(s) **J+1 en jour ouvré**

► Services en agence

Frais de recherche simple de documents **7,60 €**
Frais de location de coffre-fort (nous consulter) /mois à partir de **7,60 €**

► Le Change

Les cours de change sont ceux du marché des billets de banque consultables en agence. Les cours sont fonction de la nature de l'opération (achat ou vente). Il ne s'agit pas du cours de change interbancaire.

VOUS ACHETEZ OU VENDEZ DES BILLETS DE BANQUE
En devises étrangères **3% sur le cours du change**
+ **5,50 € contre remise d'espèces**



FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, sms...)

► Applications mobiles : Ma Banque, Paiement Mobile **GRATUIT**



Services d'alertes

Toutes nos alertes par email **GRATUIT**

Alerte solde débiteur et rejet d'opération par sms **GRATUIT**

Autres alertes par sms de 0,28 € à 0,65 € selon le type d'alerte



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

► Cartes

COTISATIONS CARTES

Carte de retrait

Carte LSA (Libre Service Agence)

GRATUIT

Cartes de paiement et de retrait

Débit immédiat **Débit différé**

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

• L'Autre Carte	19,80 €/an*	-
• Mastercard Eko	35,00 €/an	-
• Mastercard	44,40 €/an*	-

Fourniture d'une carte de débit ou de crédit (carte de paiement internationale)

• Mastercard Globe Trotter	44,40 €/an*	-
• Mastercard, Visa Classic ou Essentiel	44,40 €/an*	44,40 €/an*
• Mastercard RC Toulon	44,40 €/an*	44,40 €/an*
• Visa OGC Nice	44,40 €/an*	44,40 €/an*
• Gold Mastercard, Visa Premier ou Premium	126,00 €/an	126,00 €/an
• Gold Mastercard RC Toulon	126,00 €/an	126,00 €/an
• Visa Premier OGC Nice	126,00 €/an	126,00 €/an
• World Elite Mastercard, Visa Infinite ou Prestige	-	305,00 €/an

Cartes avec paiement par crédit renouvelable

Cart'Lib Double action	44,40 €/an*	44,40 €/an*
Gold'Lib Double action	126,00 €/an	126,00 €/an

* Cotation prélevée mensuellement

BON À SAVOIR



Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention **CRÉDIT**. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention **DÉBIT**.

BONS PLANS !

- La 2^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotation la moins chère des deux (pour les cartes qui ne sont pas incluses dans une offre groupée de services, sauf l'Autre Carte, la Carte Eko et la carte Globe Trotter), et elle n'est pas cumulable avec les réductions pour les jeunes.
- En complément de l'une de ces cartes (hors carte LSA, l'Autre Carte, Eko ou Globe Trotter), vous pouvez bénéficier d'une carte de secours à prix réduit (5,00 EUR / an) : la **carte BIS**.



► Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets

Du Crédit Agricole	GRATUIT
D'une autre banque	
avec une carte Mozaïc (12-25 ans)	GRATUIT
avec une carte Gold, Visa Premier, ou World Elite / Infinite	GRATUIT
avec l'Autre Carte	1,00 €
avec toutes les autres cartes	1,00 €
	à partir du 5 ^{ème} retrait / mois

Retrait de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute) 1,00 € / retrait

PRESTATIONS CARTES

Réédition du code confidentiel égaré de la carte	9,50 €
Commande urgente de carte	14,70 €
Refabrication de la carte (à partir de la 2 ^{ème} refabrication dans l'année)	10,10 €

AUTRES OPÉRATIONS CARTES

Augmentation des plafonds temporaires	GRATUIT
Opposition sur carte par le porteur, pour perte ou vol	GRATUIT

► Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé	Frais postaux
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	11,30 €

► Prélèvements

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Opposition à prélèvement	GRATUIT

► Virements

Virements SEPA	Par internet	En agence
FRAIS PAR VIREMENT SEPA OCCASIONNEL		
Emission d'un virement occasionnel	GRATUIT	3,80 €**
Emission d'un virement instantané	1,00 €***	-
Réception d'un virement	GRATUIT	GRATUIT
VIREMENT SEPA PERMANENT	Par internet	En agence
Frais de mise en place par virement permanent	GRATUIT	3,80 €**
Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

** Gratuit vers un compte détenu au Crédit Agricole ou LCL - *** Gratuit avec les offres Prestige, Premium et Essentiel

AUTRES VIREMENTS NON SEPA

Emission d'un virement non SEPA	22,00 €
Réception d'un virement non SEPA ≤ 300 €	7,70 €
Réception d'un virement non SEPA > 300 €	15,40 €
	+ commission de change le cas échéant



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



- Pour les offres de crédit destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique "Offres pour les jeunes".
- Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

► Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Frais de dossier/de mise en place 8,30 €

► Crédits à la Consommation

Frais de dossier frais proportionnels 1%, plancher 57,00 €, plafond 300,00 €
Frais de dossier caution logement Good Loc' **GRATUIT**

► Crédits Immobiliers

Frais de dossier sur les prêts épargne logement, prêt à taux zéro **GRATUIT**
Frais de dossier pour autre prêt habitat 1% du capital emprunté
plancher 200,00 €, plafond 1 250,00 €

► Autres opérations liées aux crédits

Frais de dossier pour réaménagement de taux	2% du capital restant dû minimum 530,00 €
Frais d'acte complexe	nous consulter
Changement de compte à débiter ou date d'échéance ou périodicité (par demande)	30,00 €
Changement de garantie (par prêt)	200,00 €
	plafond (par demande) 400,00 €
Frais de formalisation gage sur véhicule	38,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par lettre)	6,60 €
Demande de décompte de remboursement de prêt (par prêt) ¹⁾	25,50 €
	plafond (par demande) 51,00 €

(1) Gratuit pour les offres de prêts éditées à compter du 01/07/2016 conformément aux dispositions énoncées dans la Directive du Crédit Immobilier, transposées dans le Code de la consommation (article L. 313-47, alinéa 3)

Mainlevée d'hypothèque sur prêts soldés 100,00 €
+ frais réels le cas échéant

Mainlevée d'hypothèque sur prêts en cours 130,00 €
+ frais réels le cas échéant

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de

services peuvent être achetés séparément



OFFRE PRESTIGE

(uniquement dans les agences qui commercialisent l'offre)

Gestion du compte		
Tenue de Compte	30,00 € / mois	
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		
E-relevé mensuel		
Commissions d'intervention : 12 / an		
Moyens de paiement		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) "World Elite Mastercard" ou "Visa Infinite" (cotisation carte)	30,00 € / mois	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du titulaire		
Renvoi du code confidentiel de la carte		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée		
Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) ou d'un virement instantané SEPA		
Réception d'un virement SEPA ou d'un virement instantané SEPA		
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA		
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA		
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA		
Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en devises ou en euro hors SEPA)		
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		
Frais d'émission des chèques de banque		
Retrait d'espèces		
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Provence Côte d'Azur	30,00 € / mois	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement		
Paiement par carte		
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	30,00 € / mois	
Assurance de la Banque au Quotidien		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium		
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non-conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium	30,00 € / mois	
Dossier Familial Prestige		
Accès illimité au service de renseignement Allô Expert Dossier Familial (téléphone, chat, email)		
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com	30,00 € / mois	
Mon Kiosque Presse avec 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)		

OFFRE PREMIUM

(uniquement dans les agences qui commercialisent l'offre)

Gestion du compte		
Tenue de Compte	15,00 € / mois	
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		
E-relevé mensuel		
Commission d'intervention : 3 / an		
Moyens de paiement		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Gold Mastercard" ou "Visa Premier" (cotisation carte)	15,00 € / mois	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du titulaire		
Renvoi du code confidentiel de la carte		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée		
Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) ou d'un virement instantané SEPA		
Réception d'un virement SEPA ou d'un virement instantané SEPA		
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA		
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA		
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA		
Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en devises ou en euro hors SEPA) : 10 virements / an		
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		
Frais d'émission de 3 chèques de banque par an		
Retrait d'espèces		
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Provence Côte d'Azur	15,00 € / mois	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		
En euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement		
En devise hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 / an	15,00 € / mois	
Paiement par carte		
En euro dans un pays de l'EEE		
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an	15,00 € / mois	
Assurance de la Banque au Quotidien		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium		
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non-conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium	15,00 € / mois	
Dossier Familial Premium		
Accès illimité au service de renseignement Allô Expert Dossier Familial (téléphone, chat, email)		
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com	15,00 € / mois	
Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques en version numérique		

RÉDUCTIONS POUR LES JEUNES

Moins de 26 ans : - 50% Entre 26 et 30 ans : - 30%

sur toutes nos offres groupées de services (hors offres Eko et Globe Trotter)



Gestion du compte	
Tenue de Compte	
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention : 1 / an	
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Mastercard" ou "Visa Classic" (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du titulaire	
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) ou d'un virement instantané SEPA	
Réception d'un virement SEPA ou d'un virement instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	9,00 € / mois
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque par an	
Retrait d'espèces	
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Provence Côte d'Azur	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
En euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte	
En euro dans un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	
Dossier Familial Essentiel	
2 demandes / an auprès du service de renseignement Allô Expert Dossier Familial (téléphone, chat, email)	
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com	
Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques en version numérique.	

Pour les clients détenteurs d'une offre Essentiel, Premium ou Prestige, le magazine Dossier Familial en version papier est à 2,99 € / mois sans engagement (offre découverte : 3 premiers mois offerts). Tous les produits, services et opérations non listés dans les offres groupées ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Prestige/Premium/Essentiel sera résiliée en cas de survenance de l'un des événements suivants : résiliation du contrat de la carte de paiement World Elite Mastercard ou Visa Infinite souscrite dans le cadre de l'offre Prestige, résiliation du contrat de la carte de paiement Gold Mastercard ou Visa Premier souscrite dans le cadre de l'offre Premium, résiliation du contrat de la carte de paiement Mastercard ou Visa Classic souscrite dans le cadre de l'offre Essentiel, résiliation du contrat d'assurance SécuriCOMPTE Premium, résiliation du contrat d'assurance SécuriWEB Premium, résiliation de l'abonnement Uni-médias Numérique. La résiliation de chaque offre Essentiel, Premium ou Prestige emportera résiliation de l'ensemble des produits et services listés ci-dessus dans chaque offre, à l'exception des alertes sur la situation du compte. La résiliation entraîne l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation. Le montant de la dernière cotisation de l'offre prélevée par la Caisse Régionale sera calculé prorata temporis.

Assurances de la Banque au Quotidien

	Tranche de découvert	Prix
Assurance du découvert autorisé et complément de trésorerie : SécuriTRESORERIE	≤ 500 €	1,35 € / mois
	De 501 € à 2000 €	2,00 € / mois
	> 2000 €	3,00 € / mois
Protection du budget en cas d'aléas de la vie : SécuriPROTECTION		2,00 € / mois

Gestion du compte	
CAEL : Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe ⁽¹⁾	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte essentielle - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole 	
E-relevé mensuel	
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) : Mastercard Eko	2,00 € / mois
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Opposition faite par le titulaire de la carte	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Chéquier	
Retrait d'espèces par carte	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Provence Côte d'Azur	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole	
Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits / an en euro ou en devise	
Retraits d'espèces hors pays de l'Espace Economique Européen (10 retraits / an)	

BON À SAVOIR

L'OFFRE EKO

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00 € / chèque

(1) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur.

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert, d'une offre Prestige, Premium, Essentiel ou Globe Trotter associée(s) au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

OFFRE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE

En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Cotisation de l'offre : en application de l'article R312-4-3 du Code Monétaire et Financier, montant revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

Compte à Composer Budget Protégé / mois 1,00 €
Socle + Module Budget Protégé qui comprend :

- > Fermeture et ouverture le cas échéant du compte
- > Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : "Lautre Carte"
- > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois par semaine)
- > Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4€ par opération et à 20€ par mois
- > Réduction de 50% et plafonnement à 20€ par mois et 200€ par an pour les frais d'incident (dont les commissions d'intervention) liés à une insuffisance de provision (virement, prélèvement, chèque, carte)
- > 2 chèques de banque
- > Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
- > Retrait de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute)
- > Versement d'espèces en agence
- > Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

LE COMPTE À COMPOSER (plus commercialisé)

Vos essentiels du quotidien			
Le Socle ⁽¹⁾	Tenue de Compte	2,10 € / mois ⁽³⁾	
	CAEL : Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe		
	Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)		
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements internes et SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA, le courrier d'information premier prélèvement		
	Information premier prélèvement SEPA		
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 		
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)		
	Dossier familial (3 numéros gratuits par abonnement)		
Vos univers de besoins			
	Module souscrit à partir du 01/07/2017	Découvert	Prix / mois
Module Maîtrise du Découvert	Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	2,25 €
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS - alerte souplesse du découvert	De 501 à 1 000 €	3,05 €
		De 1 001 à 2 000 €	4,05 €
	Ristourne des intérêts débiteurs, forfait annuel ⁽⁴⁾	2001 € et plus	6,00 €
	Module souscrit avant le 01/07/2017		
		De 1 à 300 €	1,35 €
		De 301 à 800 €	2,15 €
		De 801 à 1 200 €	2,90 €
		De 1 201 à 2 000 €	3,75 €
		2001 € et plus	5,00 €
Module Budget Assurances	Assurance SécuriBUDGET/SécuriBUDGET Premium		1,70 € Premium : 2,00 €
	Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE Premium		
Module Compte Sécurisé	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		2,95 € Premium : 4,35 €
	Retrait de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute)		
	Commande urgente de carte		
	Rédaction code confidentiel		
Module Epargne Pilotée "écopage"	Ecopage ⁽⁵⁾		
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"		1,80 € Premium : 2,40 €
	Assurance SécuriEPARGNE, SécuriEPARGNE Premium		
	Relevé Global Epargne Crédit annuel, Premium trimestriel		
Module Suivi assuré	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial		
	Assurance SécuriWEB/SécuriWEB Premium		
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte achat adistance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion 		2,75 € Premium : 3,90 €

(1) La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription de module(s). (2) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur. (3) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à Dossier Familial. (4) Module souscrit avant le 01/07/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/07/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie. (5) Mandat de placement autorisé des excédents de trésorerie.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer : Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Montant total mensuel de souscription socle + modules	Réductions
Compris entre 4,10 € et 5,09 €	- 5 %
Compris entre 5,10 € et 7,14 €	- 10 %
Compris entre 7,15 € et 9,17 €	- 15 %
Supérieur ou égal à 9,18 €	- 20 %

En plus : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

LE COMPTE SERVICE / MOIS (plus commercialisé)

Mozaïc	4,20 €
Équilibre	5,00 €
Optimum	7,90 €
Optimum Épargne	7,90 €
Sérénité	7,90 €
Convention Patrimoine	28,50 €
Convention Privée	43,50 €



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention	par opération	8,00 €
	plafond mensuel	80,00 €
Commission d'intervention pour les clients en situation de fragilité financière* ayant souscrit l'offre spécifique, et/ou titulaires du Service Bancaire de Base	par opération	4,00 €
	plafond mensuel	20,00 €

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)

*Selon les critères définis par la réglementation en vigueur.

► Opérations particulières

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais pour paiement d'un chèque émis en situation d'interdiction d'émettre des chèques	24,60 €
Frais de lettre LCC débiteur 30 jours consécutifs	0,68 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	9,00 €
Frais de lettre de rappel sur compte débiteur	GRATUIT
Frais de lettre de mise en demeure	GRATUIT
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	/acte 10% du montant dû au Trésor public maximum 85,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire reçue	/acte 85,00 €

► Incidents de paiement

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
Chèque d'un montant ≤ 50 €	22,00 €
Chèque d'un montant > 50 €	42,00 €
<i>Ces frais comprennent la lettre d'information pour chèque sans provision ainsi que les frais d'envoi. Ils ne comprennent pas la commission d'intervention.</i>	

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :

- Inférieur à 8 €**
- Supérieur ou égal à 8 €**

** Commission d'intervention non comprise

Frais de non-exécution de virement (permanent ou différé) pour défaut de provision 8,50 €

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1er février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' "Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Plafond de
25,00 € / mois



PLACEMENTS FINANCIERS

► Ordres de bourse valeurs cotées NYSE Euronext Paris/Bruxelles/Amsterdam

VOUS PASSEZ UN ORDRE DE BOURSE PAR INTERNET ET AVEZ SOUSCRIT L'OFFRE INVESTORE INTÉGRAL
Commission par ordre sur un compte titres ou un PEA

Pour un ordre ≤ à 1 100 €	0,99 €
Pour un ordre > à 1 100 €	0,09%

Supplément ordre téléphonique 13,30 €

VOUS PASSEZ UN ORDRE DE BOURSE PAR INTERNET VIA CAEL AVEC INVESTORE INITIAL SUR UN COMPTE TITRES

Frais fixes par ordre	1,50 €
Commission par ordre	0,60%
Minimum transaction	8,40 €

VOUS PASSEZ UN ORDRE DE BOURSE EN AGENCE SUR UN COMPTE TITRES

Commission par ordre : actions	1,50%
Commission par ordre : obligations Crédit Agricole	0,80%
Frais fixes par ordre	5,70 €
Minimum courtage	20,00 €

Les frais de marché sont en sus et variables suivant la place où l'ordre est négocié.

VOUS PASSEZ UN ORDRE DE BOURSE SUR UN PEA

Commission par ordre passé avec Invest Store Initial	0,50%
Commission par ordre passé en Agence ou par Téléphone	1,20%

► Ordres de bourse valeurs étrangères

Actions et obligations étrangères nous consulter

► Services

Envoi papier/Avis d'OST 1,05 €

INVEST STORE INTÉGRAL

Abonnement 96,00 €/an*

* L'abonnement Invest Store Intégral est GRATUIT au delà de 24 ordres exécutés au cours des 12 derniers mois sur les CTO et PEA.

TRANSFERT DE COMPTE TITRES

Par compte (Hors Crédit Agricole)	110,00 €
Par ligne valeur française	31,00 €
Par ligne valeur étrangère	59,00 €

TRANSFERT DE PEA

Par ligne	15,10 €
plafond (par transfert)	150,00 €

► Souscription et rachat de SICAV et FCP

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

► Droits de garde

PAR SEMESTRE	sur CTO	sur PEA
COMMISSION FORFAITAIRE	12,30 €	GRATUIT
COMMISSION PAR LIGNE		
Parts sociales et actions CASA	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs Crédit Agricole (obligations, FCP et SICAV)	0,56 €	1,25 €
Autres valeurs françaises	2,05 €	2,50 €
Valeurs étrangères ou valeurs nominatives	14,90 €	2,50 €
COMMISSION SUR LA VALEUR DU PORTEFEUILLE		
Parts sociales et actions CASA	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs Crédit Agricole (obligations, FCP et SICAV)	0,05 %	0,15 %
Autres valeurs	0,10 %	0,20 %

Le maximum semestriel de perception par CTO ou PEA est de 210,00 €. Les commissions forfaitaires semestrielles, par ligne et sur la valeur de portefeuille, se cumulent.



VOS OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Réductions pour les jeunes

Moins de 26 ans : **GRATUIT**
Entre 26 et 30 ans : **- 30%**



► Commission de change sur opération en devises

Due pour toute opération nécessitant l'achat, la vente ou l'arbitrage en devises.

sur la partie de l'opération ≤ à 75 000 €	0,05%
sur la partie de l'opération > à 75 000 €	0,025%
	avec un minimum de 19,40 €

► Opérations par carte

	Dans la zone euro	Hors zone euro
Paiement par carte	GRATUIT	Commission sur montant 2,09% + frais fixes 0,23 € avec un minimum de 1,05 €

Retrait d'espèces à un DAB hors zone euro commission sur montant 2,09%
+ frais fixes 3,90 €



OFFRES POUR LES JEUNES

► Cartes

Cartes de la gamme Mozaïc	
Mozaïc Retrait (pour les moins de 18 ans)	GRATUIT
Mozaïc Retrait (à partir de 18 ans)	0,92 € / mois
MasterCard Mozaïc avec contrôle de solde	1,45 € / mois
MasterCard Mozaïc avec débit immédiat	1,80 € / mois

► Crédits

Frais de dossier :	
Avance 1 000 €	1,00 €
Prêt Mozaïc Projets, Prêt Étudiants	GRATUIT

► Réductions pour les jeunes

	Moins de 26 ans	Entre 26 et 30 ans
	Réduction pour les jeunes de	
Offres groupées de services Offre Prestige, offre Premium, offre Essentiel	- 50%	- 30%
Cartes Bancaires (hors cartes Mozaïc, Eko et Globe Trotter)	- 50%	- 30%
Opérations à l'étranger (réduction pour les opérations inscrites dans le paragraphe "Vos opérations avec l'étranger")	GRATUIT	- 30%

OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe ⁽¹⁾	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
E-relevé mensuel	
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) "Mastercard Globe Trotter" (cotisation carte)	
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	2,00 € / mois
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)	
Chéquier	
Retrait d'espèces	
En euro au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Provence Côte d'Azur	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

(1) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur.

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



CARTE DES ZONES EUROPÉENNES



SUCCESSION

Actif ≤ à 1 500 € **GRATUIT**
 Actif > à 1 500 € 1 % de l'actif successoral
 minimum 39,00 €
 maximum 570,00 €



ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

1. Assurances pour vos biens

L'assurance automobile - L'assurance multirisque habitation - L'assurance deux roues - L'assurance garantie locative : nous consulter ou devis sur credit-agricole.fr/ca-pca

2. Assurances pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé - L'assurance décès - L'assurance dépendance - L'assurance accidents de la vie - L'assurance obsèques : nous consulter



RÉSOLURE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant par voie postale à l'adresse de la Caisse Régionale : 422 av. du Maréchal Juin - BP123 - 04101 MANOSQUE Cedex ou par courriel à l'adresse scl4@ca-pca.fr

Conformément à nos engagements relationnels, la prise en charge sera confirmée sous 48 heures ouvrées. Le délai de traitement, au terme duquel nous nous engageons à recontacter le Client, sera précisé à cette occasion et n'excédera pas 60 jours. Si la réclamation porte sur les services de paiement, conformément à la réglementation européenne, le délai n'excédera pas 15 jours ouvrables, sauf situations exceptionnelles où il serait porté à 35 jours ouvrables.

En application de l'article L.316-1 du Code monétaire et financier, et s'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur bancaire - BP04 - 04860 Pierrevert ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : www.lemediateur-ca-pca.fr

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la Caisse Régionale comme par exemple la politique tarifaire ou encore l'octroi ou le refus de Crédit.

Le Médiateur bancaire formulera une proposition de solution écrite et motivée dans un délai de 90 jours. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

L'ensemble des informations relatives aux modalités de saisine et aux coordonnées des différents interlocuteurs en charge du traitement des réclamations est accessible sur le site internet de la Caisse Régionale credit-agricole.fr/ca-pca ou en agence sur simple demande du Client.

• Pour tout litige en matière d'assurances

Si le litige porte sur la commercialisation du produit d'assurance par la Caisse Régionale, les modalités de traitement de la réclamation et les voies de recours indiquées ci-dessus sont applicables.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, le Client a la possibilité de s'adresser à son agence, au service Client de la Caisse Régionale ainsi qu'au service Client de l'assureur en cas de réponse insatisfaisante. Si le désaccord persiste, le Client peut recourir au Médiateur de l'assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 5011- 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

• Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : www.amf-france.org).

• Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : webgate.ec.europa.eu/odr.

